

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521

Société : 105826

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEDDAQAH KHADIJAH

Date de naissance : 02.03.1951

Adresse : RUE 30- NR 43- KERIMATE - CASABLANCA

Tél. : ..... Total des frais engagés : 1062,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/07/2022

Nom et prénom du malade : MM ZEDDAQAH KHADIJAH Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Hypotension Palpitation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Zeddagh

Le : 18/07/2022

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Le 18/2/22	U + ECG	300	300	DR

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL IMAM MALEK MEDDAH Mourad Takemat, Rue 28, N°64 Casablanca 05 22 21 03 13 06 61 08 55 05	18/2/22	603,90

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			DATE DE L'EXECUTION

# Docteur Hasnaa FARESSE

Spécialiste en cardiologie et maladies vasculaires

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômé en échocardiographie de la faculté

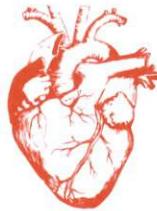
Victor Ségalen Bordeaux II France

Diplômée en échocardiographie congénitale

et pédiatrique Université Claude Bernard Lyon France

Ex interne au CHU de Casablanca

Ex interne au CHU de Rouen - France



# الدكتورة فارس حسناء

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب بالبيضاء

خريجة كلية الطب فيكتور سكالين بوردو فرنسا

في تشخيص أمراض القلب بالصدى

دبلوم أمراض القلب للأطفال والرضع

من كلية كلود برنانار ليون فرنسا

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالبيضاء

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي روون بفرنسا

Casablanca le:...../...../.....

Mme ZEDDAH KHADIJA

29/10/2013  
① Dynatene after 10g/5v x 25  
x 3ml

PPC: 79,50 DH

VTE : MA - PPV : 51DH00



6 118001 183340

87,00 DHS

③ Nesum =

GINMAG 10 AMPOULES  
Bd. ElQods Résidence les Rosiers 1<sup>er</sup> étage N°112, Ain chock - Casablanca  
N°122 522 530 - INSET 001199457

GINMAG B6 10 AMPOULES  
PPC : 124,00

② Tangail 500, Alp x 31J  
x 1ml

x 1ml

④ Nept le fin  
x 1ml

x 1ml

Nept a 10ml

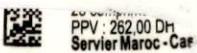


شارع القدس، إقامة الورود، الطابق 1 الرقم 112 عين الشق - الدار البيضاء

Bd. ElQods Résidence les Rosiers, 1<sup>er</sup> étage N°112, Ain chock - Casablanca

Tél.: 0522 522 530 - 0663 800 124 - Email: faresse.h1@hotmail.com

⑤ Corolla S 1.6  
262, / 124 x 25



~~603,22~~  
~~+ 291,22~~  
~~262,00~~

Aini

## Dr Hasnaa FARESSE

Nom : ZEDDAGH KHADIJA

Sex: femell Lit No:

Date: 18/07/2022 13:09:31

SN: 000037 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Fréquence: 1000Hz  
 Temps d'écha 14s  
 FC: 78bpm  
 P Interval: 81ms  
 QRS Interval: 84ms  
 T Interval: 207ms  
 PR Interval: 130ms

QT Interval: 366ms  
 QTc Interval: 417ms  
 P Axis: 35.70°  
 QRS Axis: 15.80°  
 T Axis: 56.80°  
 RV5/SV1 1.28/0.43mV  
 RV5+SV1 1.71mV

Prompt:

Dr. Hasnaa FARESSE  
 CARDIOLOGUE  
 Dr. FIC ds Res. 1er Rosiers Imm. 1  
 Casablanca

Docteur:

